Année Universitaire 2018-2019

Parcours « Prévenir et lutter contre l'illettrisme » (PLCI)

Contexte :

« [...] L'éducation nationale, les familles, les associations, les collectivités, chacun a un rôle dans la prévention de l'illettrisme. [...] L'illettrisme demeure une réalité relativement méconnue, que les pouvoirs publics ont tardé à appréhender. Le Premier ministre a fait de la lutte contre l'illettrisme la grande cause nationale de l'année 2013. Le Gouvernement entend ainsi prendre la mesure d'un sujet qui suppose un engagement fort et une action concertée des ministères concernés ».

Source : loi n° 2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République

Selon les résultats de l'enquête nationale INSEE/IVQ 2007, 21 % des adultes entre 16-65 ans et ayant été scolarisées en France (métropole et outre-mer) sont en situation d'illettrisme, soit 100 000 personnes.

Selon les données issues de la Journée Défense et Citoyenneté (JDC), en 2015, ont été repérés ***en situation d'illettrisme*** *:*

*-**14.8 %** des jeunes.*

Cela représente 2 241 jeunes, ont été repérés en situation d'illettrisme, à La Réunion.

Source : http://www.anlci.gouv.fr/Portail-des-regions/La-Reunion/A-la-une

Public et contenus pédagogiques :

Cette préparation concerne tous les étudiants inscrits en Master MEEF (M1/M2) et/ou en DU à l'Espé.

Il s'agit de compléter les apports de la formation par un travail plus approfondi sur les questions d'illettrisme.

Durée : 2 ans maximum

Objectifs :

Sensibiliser aux questions relatives à l'illettrisme.

Contextualiser l'acte d'enseigner ; penser et mettre en œuvre des situations d'apprentissage en tenant compte du contexte réunionnais.

Développer une pédagogie de projet qui mobilise l'écrit et l'oral en lien avec les TICE, la littérature pour la jeunesse, les mathématiques, les sciences, les arts visuels, l'EPS.

Compétences acquises et évaluations :

Savoir analyser les situations d'enseignement-apprentissage et mobiliser une posture réflexive.

Savoir contextualiser les situations d'enseignement-apprentissage (écrit, oral) et faire progresser les élèves.

Responsable du parcours : Liliane Pelletier

Contenus	Description	Durée	calendrier	Type	Modalités d'évaluation/Validation	Responsable du module et intervenants
UE 1 - Sensibiliser aux questions d'illettrisme	Journée transversale sur l'illettrisme – découverte des structures institutionnelles de lutte contre l'illettrisme sur le territoire réunionnais	3H	Intégration d'une ½ journée de sensibilisation dans le cadre des JNAI 2018 (samedi 8 septembre 2018)	Obligatoire	Présence à la manifestation du 8 septembre.	**Liliane PELLETIER** Mission d'appui à la lutte contre l'illettrisme du Carif-Oref et Région Réunion
UE 2 - Mémoire/écrit réflexif	Ecrit en relation avec la question de l'illettrisme, la différenciation, les pratiques langagières, les apprentissages, la prise en compte de l'hétérogénéité		Date limite du retour du mémoire le 21 juin 2019	Obligatoire	Ecrit et soutenance du mémoire de recherche à visée professionnelle (MRP) , ou écrit professionnel réflexif (EPR), ou écrit réflexif rendu au responsable de l'UE2	**Liliane PELLETIER** Directeur de mémoire ou directeur de l'écrit professionnel réflexif ou responsable de l'UE2
Contextualiser l'acte d'enseigner (TC entrée 5 du master MEEF)	Prendre en compte les caractéristiques de l'école ou de l'établissement, ses publics, son environnement socio-économique et culturel	12H	Dates de cours : NORD :15/09 et 24/11/2018 SUD : 6 et 13/10/2018 Date de l'évaluation : 01/12/2018	Obligatoire	**Ecrit** **Note >ou = à 10/20**	**Frédéric TUPIN** Logambal SOUPRAYEN Christine FRANCOISE
Prévenir l'Illettrisme, développer une pédagogie de projet en lien avec les TICE, la littérature de jeunesse ou les mathématiques	Cours 1 : Prévenir l'illettrisme, développer une pédagogie de projet Cours 2 : Jeunes et moins jeunes lecteurs en mathématiques. Échec et maths ? Cours 3 : Des projets d'écriture/lecture pour vaincre l'Illettrisme	9H	Date des cours : 2 et 16 février 2019, 2 mars 2019	Facultative	Présence aux 9 heures de cours	**Pascale BLANCHET** Liliane PELLETIER Emmanuel BENARD

A l'issue du parcours PLCI, une attestation sera remise par l'Espé à chaque participant ayant validé les différents contenus.

Ce parcours étant ouvert à l'ensemble des étudiants et fonctionnaires stagiaires de l'ESPE, la durée de cette formation complémentaire au master MEEF peut varier de 1 à 2 ans.

Selon les profils des étudiants quelques indications sont à prendre en compte :

- ⇨ Etudiant inscrit en master 1 MEEF. L'UE1 peut être validée. Les blocs de contenus UE2 et CONTEXTUALISATION ne pourront être validés qu'en M2. Vous pouvez par contre participer à l'option ILLETTRISME qui est prévue en semestre 2.

- ⇨ Etudiant inscrit en DU prépa CRPE. L'UE1 peut être validée. Les blocs de contenus UE2 et CONTEXTUALISATION ne pourront être validés qu'en M2. Vous pouvez par contre participer à l'option ILLETTRISME qui est prévue en semestre 2.

- ⇨ Etudiant inscrit en master 2 MEEF (étudiant, PES ou stagiaire 2nd degré). L'UE1 est obligatoire. Vous devez valider l'UE CONTEXTUALISATION du TC (Entrée 5). Le mémoire (MPR) est à valider avec tout ou partie du mémoire portant sur les questions d'illettrisme. Dans le cas où ce dernier est sans lien avec l'illettrisme, un deuxième écrit sera demandé. Vous pouvez participer à l'option ILLETTRISME qui est prévue en semestre 2.

- ⇨ Stagiaire inscrit en DU PES ou en DU 2nd degré. L'UE1 est obligatoire. Vous devez valider l'UE CONTEXTUALISATION du TC (Entrée 5)[1]. L'écrit professionnel réflexif (EPR) est à valider avec tout ou partie de l'écrit portant sur les questions d'illettrisme. Dans le cas où ce dernier est sans lien avec l'illettrisme, un deuxième écrit sera demandé. Vous pouvez participer à l'option ILLETTRISME qui est prévue en semestre 2.

Contacts :

Responsable du parcours : Liliane PELLETIER - Tel : 06 92 02 02 48 – Mèl : liliane.pelletier@univ-reunion.fr

Gestionnaires du parcours :
Jocelyne LAW-ASSING - Tel : 02 62 90 43 15 – Mèl : jocelyne.law-assing@univ-reunion.fr

[1] Attention : dans les maquettes DU PES et DU 2nd degré, cette entrée est disponible sous forme de cours en ligne mais vous pouvez assister aux cours mentionnés dans le tableau. Aucune évaluation n'est demandée pour la validation de votre DU. Si vous vous inscrivez à ce parcours, vous devrez vous présenter à l'évaluation qui aura lieu à la date indiquée dans le tableau.